

# Sondage no 1 2016 du Forum électronique

---

Accès le jour même et après les heures normales

**Nous vous remercions d'avoir accepté de participer au Forum électronique du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Vos commentaires nous aideront à orienter les décisions et politiques adoptées par votre Collège. L'accès en temps opportun, aux fins du présent sondage, désigne les rendez-vous le jour même ou l'accès adapté ou avancé. La prise de rendez-vous le jour même, aussi appelée l'accès adapté, avancé ou ouvert, nécessite généralement que les pratiques effectuent le travail le jour même en offrant à la vaste majorité des patients la possibilité de prendre rendez-vous la journée de leur appel, peu importe la raison de la consultation. Nous aimerions savoir comment les médecins de famille offrent un accès en temps opportun et connaître votre opinion sur les répercussions sur le système de soins de santé au Canada.**

## **1. Votre pratique offre-t-elle la possibilité de prendre rendez-vous le jour même?**

- Oui
- Non

### **1a. Pourquoi votre pratique n'offre-t-elle pas ce type de rendez-vous?**

- Limites liées à l'infrastructure
- Non-disponibilité des médecins
- Impossible d'équilibrer les rendez-vous prévus et les rendez-vous du jour même
- Demande insuffisante des patients
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

## **2. Votre pratique offre-t-elle des rendez-vous après les heures normales (p. ex., le soir ou le week-end)?**

- Oui

- Non

## **2a. Pourquoi votre pratique n'offre-t-elle pas ce type de rendez-vous?**

- Limites liées à l'infrastructure
- Non-disponibilité des médecins
- Impossible d'équilibrer les rendez-vous prévus et les rendez-vous du jour même
- Demande insuffisante des patients
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

## **3. Selon vous, quel est le rôle d'un accès à des soins primaires en dehors des heures normales dans le système de soins de santé canadien?**

- Il s'agit d'un élément essentiel qui devrait être offert à tous les patients
- Il s'agit d'un élément optionnel qui devrait être offert à certains patients
- Il s'agit d'un élément rare qui devrait être offert dans des cas particuliers seulement
- Il s'agit d'un élément qui ne devrait pas être offert dans les pratiques de médecine familiale

## **4. Considérez-vous que la médecine familiale constitue un service public?**

- Oui
- Non

## **5. En tant que médecin de famille, êtes-vous prêt à offrir les services requis pour assurer un accès le jour même et en dehors des heures normales dans votre pratique?**

- Oui, il s'agit d'un élément essentiel de mes responsabilités professionnelles
- Passablement, si cela peut être offert tout en permettant aux médecins de maintenir un horaire de travail raisonnable
- Possiblement, si des incitatifs financiers appropriés sont offerts
- Peu probable, seulement si cela est rendu obligatoire par des organismes de réglementation ou par la loi
- Non, on ne peut me forcer à travailler à des moments qui ne me conviennent pas

**6. Selon vous, quelles seront les conséquences si les médecins de famille n'offrent pas de rendez-vous le jour même ou en dehors des heures normales?**

- Il n'y aura pas de conséquence
- Les gouvernements exigeront que les de médecine familiale se conforment à des exigences réglementaires plus strictes.
- Les patients iront voir d'autres professionnels de la santé
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

**7. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec nous concernant cette question?**